Envoyé en préfecture le 03/02/2026
Reçu en préfecture le 03/02/2026
Publié le
ID : 035-213501182-20260128-2026008-DE

COMMUNE DE GAHARD 35490
Séance du 28 janvier 2026
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JANVIER 2026

Date de la convocation : 21 janvier 2026 Date d'affichage : 21 janvier 2026	**Nombre de membres en exercice** : 15 **Nombre de présents** : 13 **Nombre de votants** : 14
L'an deux mille vingt-six, le 28 janvier à 20 H 00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle de réunion de la Mairie sous la présidence de Madame LAVASTRE, Maire,	**Présents :** Madame LAVASTRE, Maire, Mme LEVET, Mr DUGUEPEROUX, Adjoints, MM GRELIER, GAUTIER, NEVOUX, THUILLIER, FERRIERES, MMES CHALMEL, DROILLARD, LANOUILLER, LAVRILLOUX, DEROYER, Conseillers municipaux.
Secrétaire de séance : Mme Julie DEROYER	**Absents** : Mme ROYER, **Absents excusés :** Mr CŒUR-QUETIN **Pouvoir** : Mme LAVASTRE pour Mr CŒUR-QUETIN

➢ 2026-008/CIMETIERE COMMUNAL/Tarifs

A l'occasion du nouvel arrêté portant sur le règlement intérieur du cimetière communal et de la procédure de régularisation avant reprise des sépultures sans concession relevant du régime du terrain commun, Madame le Maire présente à l'assemblée la proposition de la commission communale « Bâtiments communaux » de révision des tarifs des concessions du cimetière communal :

Tarifs actuels	**Nouveaux tarifs**
Cimetière	**Cimetière**
15 ans : 80€	15ans : 170€
30 ans : 135€	30ans : 340€
50 ans : 220€	50 ans : 620€
Columbarium	**Columbarium**
Contrat occupation domaine public	15 ans : 400€
10 ans : 50€	30 ans : 800€
15ans : 70€	
30 ans : 120€	
Mise à disposition case (4 urnes max)	SUPPRIMER
10 ans : 275€	
15 ans : 430€	
30 ans : 850€	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer les nouveaux tarifs des concessions du cimetière communal comme indiqués dans le tableau ci-dessus, à compter du 28 janvier 2026.

Fait, délibéré en séance les jour, mois et an que dessus
Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme au registre
Le Maire
Isabelle LAVASTRE